

## TERMES DE REFERENCE

### RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'EVALUATION DES RISQUES CLIMATIQUES POUR LES FILIERES CIBLES DU PROJET

#### Contexte

---

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive est une série de projets du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque mondiale pour accroître les investissements privés et développer les Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles à Madagascar. L'Objectif de Développement de la Phase I du projet (PIC3 dans la suite) est la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans les zones d'intervention. Le PIC3 soutient la reprise économique après la crise de la COVID-19, l'expansion du modèle des séries de Projets PIC (Pôles Intégrés de Croissance) à de nouvelles régions et de nouveaux secteurs, tout en mettant à l'essai de nouvelles approches. C'est un projet adoptant une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive. Le projet intervient dans trois secteurs majeurs : le tourisme, l'agrobusiness, et le numérique de 2022 à 2027, et au niveau de 09 Régions (Diana, Atsimo Andrefana, Anosy, Atsimo Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, et Analamanga).

Le projet comprend trois composantes techniques :

- *Composante 1 « Attirer et retenir les Investissements Privés et lever les Principales contraintes pour soutenir la Reprise »* à travers l'Amélioration du soutien à la promotion des investissements pour accélérer la reprise et l'Amélioration de l'environnement des affaires pour contribuer à la relance ;
- *Composante 2 « Lever les Contraintes à l'Investissement Privé et Améliorer la Compétitivité Economique Locale pour Soutenir la Reprise »* à travers (a) l'Appui technique pour renforcer la compétitivité des chaînes de valeur dans les régions cibles, ainsi que (b) le Renforcement des infrastructures locales et de la gouvernance locale pour soutenir la croissance des secteurs cibles et le développement des entreprises.;
- *Composante 3 « Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'Entrepreneuriat dans les Secteurs Cibles »* incluant un Soutien direct aux start-ups et aux PME dans des secteurs ciblés et le renforcement des capacités des entreprises par l'amélioration de l'écosystème.

Le projet envisage ainsi de continuer l'appui aux filières agroalimentaires présentant un potentiel de croissance, une capacité à attirer des investissements privés et à créer de la valeur ajoutée. Les spéculations cibles incluent les produits de rente, et notamment d'exportation, avec une diversification potentielle sur les segments des produits transformés pour la consommation locale (hors riz). Ce sont principalement le cacao, l'aquaculture marine, les fruits, les huiles essentielles, les épices, le miel, le moringa, le café. Une attention particulière est accordée aux produits éligibles à l'export vert et aux filières écologiques et biologiques et aux initiatives durables.

Plusieurs filières malgaches connaissent en effet un essor remarquable, notamment les filières cacao, baie rose et l'agriculture biologique. Le volume et la valeur des exportations de produits tel que le cacao ont ainsi doublé en cinq ans, tandis que la production de baie rose a été multipliée par plus de 20. Plusieurs facteurs ont contribué à cette dynamique positive de ces dernières années marquée :

- Développement de filières structurées. La mise en place de plateformes régionales multi-acteurs, comme celle de la baie rose, a permis de professionnaliser les producteurs et d'améliorer la qualité des produits et la gouvernance des filières.
- Soutien des acteurs publics et privés. Des partenariats solides ont été noués pour soutenir les investissements et les actions de développement dans les zones rurales.

- Forte demande internationale. L'agriculture biologique, en particulier, bénéficie d'un marché mondial en pleine expansion, et Madagascar s'est positionné comme un acteur clé dans ce domaine.

Les principaux bénéfices de cette croissance sont multiples :

- Amélioration des conditions de vie des producteurs grâce à une hausse des revenus et à un accès à de meilleurs outils et techniques.
- Développement économique des régions avec la création d'emplois, la stimulation des activités locales et la diversification des revenus.
- Renforcement de la position de Madagascar sur les marchés internationaux. Le pays est en passe de devenir un acteur non-négligeable de l'agriculture biologique au niveau régional.

Il faut noter que le secteur de l'agriculture biologique malgache a vu son chiffre d'affaires quintupler en huit ans, atteignant 110 millions d'euros en 2020. Cette croissance s'accompagne d'une augmentation significative des surfaces cultivées (68 000 hectares en 2020) et du nombre d'entreprises certifiées ECOCERT (plus de 350). Les exportations de produits bio malgaches ont été multipliées par plus de sept entre 2009 et 2020, atteignant 5 800 tonnes. Les principaux produits exportés sont le cacao (35%), les légumes (20%), les fruits tropicaux (12%), les épices et condiments (22%), les huiles essentielles et végétales (6%) et la vanille (3%).

#### *Les filières de rente à Madagascar face au défi du changement climatique*

Plusieurs sources<sup>1</sup> présentent les impacts attendus du changement climatique sur le secteur agricole au niveau de la production que sur les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire du pays. Pour les filières de rente notamment, il est crucial de prendre des mesures pour renforcer leur résilience et garantir leur durabilité face aux changements climatiques qui se manifestent par :

- Des perturbations pluviométriques. La variabilité accrue des précipitations, avec des sécheresses plus fréquentes et des cyclones plus intenses, affecte la production agricole et la qualité des produits.
- L'augmentation des températures. Les températures en hausse menacent la croissance de certaines cultures, telles que le café, et favorisent l'apparition de maladies et de ravageurs.
- L'érosion des sols. Les pluies intenses entraînent une érosion accrue des sols, réduisant leur fertilité et limitant la productivité agricole.
- La montée du niveau de la mer. L'intrusion d'eau salée dans les zones côtières menace les cultures dans le Bas Sambirano, telles que le cacao. .

Selon les estimations de la FAO, les pertes de production agricole liées au changement climatique pourraient atteindre 20% d'ici 2050 à Madagascar. Les impacts du changement climatique sur les filières de rente pourraient entraîner une réduction des revenus des agriculteurs de l'ordre de 30% d'ici 2050.

Face aux menaces croissantes du changement climatique sur les filières de rente, Madagascar a engagé diverses initiatives pour renforcer la résilience de son agriculture et protéger ses moyens de subsistance. On peut citer les renforcements de politiques et stratégies comme le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique qui définit les orientations stratégiques et les actions prioritaires pour adapter l'agriculture au changement climatique, ou aussi le Programme Stratégique pour la Résilience Climatique De Madagascar.

---

<sup>1</sup> FAO. (2018). Changement climatique et agriculture à Madagascar.

<https://www.fao.org/countryprofiles/index/en/?iso3=MDG>

Banque mondiale. (2020). Madagascar : impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

<https://climateknowledgeportal.worldbank.org/>

Centre de recherches pour le développement durable (CIRAD). (2022). Madagascar : l'agriculture face au défi du changement climatique :

[https://agritrop.cirad.fr/604685/1/CIRAD\\_publications\\_adaptation\\_changement\\_climatique\\_20230517.pdf](https://agritrop.cirad.fr/604685/1/CIRAD_publications_adaptation_changement_climatique_20230517.pdf)

Fonds monétaire international (FMI). (2021). Madagascar : Perspectives économiques.

<https://www.imf.org/en/Countries/MDG>

Plusieurs programmes et projets ont également été mis en place et financés par les donateurs. On peut citer le Projet REDD+ Madagascar et le Projet d'Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda). Des initiatives très localisées se mettent en place à Madagascar pour faire face aux impacts du changement climatique : plantation d'arbres pour reboiser les zones dégradées et lutter contre l'érosion des sols, développement de l'agriculture biologique et de pratiques agroécologiques pour préserver la fertilité des sols et la biodiversité, sensibilisation des populations aux risques liés au changement climatique et aux moyens de s'y adapter.

Bien que des progrès aient été enregistrés, beaucoup reste à faire pour accompagner les acteurs privés des filières agricoles, producteurs agricoles et secteur privé y compris, dans leur transition vers des activités plus durables et résilientes. Ces acteurs manquent trop souvent encore d'informations sur les risques climatiques, les technologies d'adaptation disponibles et les opportunités offertes par les marchés internationaux. Dans ce cadre, il est donc important d'évaluer les impacts des changements climatiques sur les filières cibles du projet PIC afin d'identifier des mesures d'adaptation adéquates. D'où le recours à une assistance technique à travers une firme ou un bureau d'études, dénommés Cabinet dans la suite, pour une évaluation des risques climatiques pour les filières cibles, spécifiquement les filières agricoles de rente du Projet PIC3.

## Objectifs de la mission

---

L'étude d'évaluation des risques climatiques aura pour objectifs de :

- i. analyser les risques climatiques auxquels sont confrontées les filières cibles du projet PIC ;
- ii. analyser la vulnérabilité des filières cibles aux risques climatiques et les opportunités et les menaces qui en découlent ;
- iii. Évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux des changements climatiques sur les filières cibles ;
- iv. Développer des stratégies et proposer les mesures d'adaptation des filières cibles au changement climatique.

## Méthodologie

---

Le Cabinet proposera une méthodologie d'intervention permettant de répondre aux objectifs de la mission. Cette méthodologie ainsi que les outils proposés seront discutés et validés avec le Projet PIC3. L'approche privilégiée sera participative et inclusive, associant l'ensemble des parties prenantes de la filière, tant du secteur public que privé, au niveau régional et national. Il travaillera en étroite collaboration avec les différentes structures faitières des filières cibles telles que le Conseil National du Cacao, le Groupement des exportateurs des Huiles Essentielles, le Syndicat Malagasy sur l'Agriculture Biologique ou le Groupement des exportateurs de Girofle), ainsi que les centres de d'études et de recherche sur l'environnement.

La mission s'articulera autour de trois axes principaux :

- Une phase d'immersion et de diagnostic : rencontres et échanges approfondis avec les partenaires et acteurs clés de la filière pour comprendre leurs perspectives et établir un diagnostic précis de la situation ; revue bibliographique et collecte de données incluant des missions de terrain rigoureuses pour collecter des données et valider les informations recueillies ;
- Une phase d'analyse et de formulation de recommandations : exploitation des données collectées ; formulation de recommandations concrètes et réalistes, tenant compte des besoins et des contraintes de l'ensemble des parties prenantes ;
- Une phase de restitutions et de concertation : présentation claire et concise des résultats de l'analyse et des recommandations formulées aux parties prenantes ; ateliers de concertation pour recueillir les feedbacks et assurer l'appropriation des conclusions par l'ensemble des acteurs.

## Tâches du Cabinet

---

Le Cabinet devra effectuer les tâches suivantes, sans s'y limiter :

- Analyse simplifiée et cartographie des filières ciblées pour cadrer le champ de l'étude.
- Identification des principaux risques climatiques :
  - o Collecter et analyser les données climatiques, économiques et agronomiques sur les filières cibles du projet PIC afin d'identifier les tendances climatiques passées et futures
  - o Analyser les causes des risques climatiques identifiés ;
- Analyse de la vulnérabilité des filières cibles :
  - o Classer les risques climatiques identifiés en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact potentiel.
  - o Déterminer le degré d'exposition des filières cibles aux aléas climatiques, en tenant compte de la localisation géographique, des calendriers de production et des pratiques culturales.
  - o Évaluer la sensibilité des filières cibles aux impacts des aléas climatiques, en considérant les caractéristiques des cultures, les systèmes de production et les conditions socio-économiques.
  - o Analyser la capacité des filières cibles à s'adapter aux changements climatiques, en examinant les ressources disponibles, les connaissances techniques et les politiques institutionnelles.
  - o Réaliser des évaluations sous différents scénarios climatiques pour représenter la variabilité et l'incertitude du changement climatique.
- Évaluer les impacts des changements climatiques et identifier les menaces et opportunités induits par ces impacts
  - o Évaluer les impacts du changement climatique sur la productivité des facteurs et la qualité des produits, sur la demande et l'offre ainsi que les flux commerciaux
  - o Analyser les répercussions sur les prix, les coûts de production, les marges et les revenus des acteurs des filières cibles.
  - o Estimer les répercussions potentielles sur la croissance économique, l'emploi et la pauvreté dans les zones de production des filières cibles, au niveau micro, méso et macroéconomique.
  - o Identifier et évaluer notamment les impacts financiers et opérationnels pour les entreprises à Madagascar.
- Proposition de stratégies et mesures d'adaptation au changement climatique pour les filières cibles :
  - o Définir des critères pertinents pour évaluer les options d'adaptation, telles que l'efficacité, l'efficience, la faisabilité, l'acceptabilité sociale et l'équité.
  - o Identifier les pratiques d'adaptation déjà mises en œuvre par les acteurs des filières cibles.
  - o Explorer les technologies et approches innovantes d'adaptation au changement climatique pertinents pour les filières cibles.
  - o Sélectionner les options d'adaptation qui présentent les avantages les plus importants et les risques les plus faibles, en tenant compte des critères d'évaluation et des résultats de la modélisation.
  - o Adapter le choix des mesures d'adaptation aux besoins et aux contraintes spécifiques des agriculteurs et des autres acteurs des filières cibles.
  - o Définir des objectifs spécifiques et quantifiables pour chaque mesure d'adaptation sélectionnée.
  - o Déterminer les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation.
  - o Établir des budgets réalistes et des calendriers pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

- Analyser le rapport coût-bénéfice des mesures d'adaptation
- Identifier les sources potentielles de financement pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation, telles que les fonds publics, les investissements privés et les mécanismes de financement internationaux.
- Présenter les opportunités commerciales liées à la transition vers des filières bas-carbone

## Livrables

Le Cabinet remettra les livrables ci-après :

- Un (01) Rapport de démarrage ;
- Un (01) rapport intermédiaire ;
- Un (01) rapport final provisoire et une version finalisée.

Livrable	Contenu	Échéance
L1 : Rapport d'établissement	Méthodologie de travail détaillée Chronogramme de mission et jalons	20j après réception de l'ordre de service
L2 : Rapport intermédiaire	Identification des principaux risques climatiques : analyses des données, simulations, analyse des causes  Analyse des vulnérabilités : hiérarchisation des risques et de leurs impacts, sur les filières, capacité des filières à s'adapter, évaluation des vulnérabilités suivant différents scénarii  Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux :	90j après réception de l'ordre de service
L3 : Rapport final	Rapport incluant les parties suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résumé exécutif</li> <li>- Contenu du rapport intermédiaire (L2) tenant compte des commentaires</li> <li>- Proposition des stratégies et mesures d'adaptation au changement climatique pour les filières cibles</li> </ul> <p>Ce rapport sera remis au PIC pour revue par les partenaires du Projet. Les commentaires seront communiqués dans un délai de 10 jours et le rapport final tenant compte des commentaires devra être communiqué dans un délai de 10 jours.</p>	120j après réception de l'ordre de service

## Organisation de la mission

Le Cabinet travaillera sous la supervision de l'équipe du volet Agribusiness du Projet. Il travaillera étroitement aussi avec les départements ministériels en charge de l'environnement et de l'agriculture partenaires du PIC dans cette mission (MEDD, MINAE).

La durée de la prestation est estimée à quatre (04) mois.

Le démarrage de la mission est prévu pour janvier 2025.

## Profil requis

Le Cabinet devra remplir les expériences suivantes :

- Au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de développement rural ou de développement de filières agricoles ;
- Au moins 02 prestations portant sur une évaluation des impacts des changements climatiques sur le secteur agricoles ;
- Une expérience réussie à Madagascar ou pays similaire est un atout majeur ;

Le Cabinet mettra en place le personnel suffisant et de qualité pour assurer les prestations requises et un travail de qualité pendant toute la durée de la mission.

Le Cabinet devra proposer au minimum une équipe ayant au minimum les profils clés suivants :

Poste	Diplômes et expérience
1 chef de mission	Niveau Bacc+5 au moins en Economie, Economie de l'environnement, Agronomie, Agroéconomie ou dans un autre domaine relatif à l'environnement avec un diplôme pertinent Au moins 10 ans d'expérience dans le secteur de l'agriculture durable, avec une expertise reconnue dans l'évaluation d'impacts Justifiant d'une excellente connaissance du secteur des filières de rente
1 environnementaliste	Niveau Bacc+ 4 au moins dans le domaine de l'agronomie, de l'environnement, de la géographie ou domaine pertinent Au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du changement climatique Expertise dans l'application de méthodologies d'évaluation des risques environnementaux aux activités agricoles Expériences dans la modélisation de changement climatique sur les systèmes de production agricole

Le Cabinet devra être en mesure de présenter les livrables en français.